

Schlieren, mai 2009

## **Information actuelle: Chrysler LLC et Fiat Group annoncent une alliance stratégique pour une nouvelle entreprise dynamique**

Chers clients,  
Chers prospects,

Notre maison mère américaine Chrysler LLC a annoncé le 30 avril 2009 la signature d'un accord de base en vue d'une alliance globale stratégique avec Fiat S.p.A. pour la création d'une nouvelle entreprise dynamique. C'est le résultat d'un plan de restructuration complet, approuvé par la plupart des parties concernées.

En dépit d'avancées considérables dans de nombreux secteurs en vue de cette restructuration, Chrysler LLC n'a pas pu obtenir de certains de ses créanciers les concessions nécessaires pour empêcher l'ouverture d'une procédure d'insolvabilité. En conséquence, le 30 avril 2009, Chrysler LLC aux USA a déposé de plein gré, sous la conduite du ministère des finances américain, plusieurs requêtes relevant du Chapter 11 (**explications détaillées en annexe**) de la loi américaine sur l'insolvabilité, et ce auprès du tribunal américain compétent.

Pendant le processus de restructuration, le gouvernement américain mettra à disposition les moyens financiers suffisants pour assurer la gestion de l'entreprise et la poursuite de ses opérations. L'entreprise continuera à honorer la garantie de ses véhicules et à régler ses fournisseurs. Notre réseau de distribution restera à la disposition de la clientèle.

**Les activités de Chrysler au Mexique, au Canada et dans d'autres pays ne font pas partie de la procédure d'insolvabilité relevant du Chapter 11. Nous poursuivons notre activité courante en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.**

**La procédure d'insolvabilité relevant du Chapter 11 vise la restructuration de l'entreprise, et non sa dissolution.**

Nos distributeurs continuent à commercialiser avec enthousiasme et engagement les véhicules de nos trois marques Chrysler, Jeep et Dodge. Ils vous offriront comme toujours un service cordial et professionnel.

Bien entendu, l'évolution actuelle n'est pas sans soulever des questions. Nous avons déjà ici quelques réponses pour vous:

### ***Puis-je continuer à acheter des véhicules neufs Chrysler, Jeep et Dodge?***

Nos distributeurs en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein continueront à vous proposer des offres attractives pour l'achat d'un véhicule neuf de nos trois marques Chrysler, Jeep et Dodge.

***Après achat, les services et la fourniture de pièces de rechange sont-ils garantis?***

La procédure d'insolvabilité relevant du Chapter 11 vise la restructuration de notre entreprise aux USA, et non sa dissolution. Il va de soi que les services de nos distributeurs et la fourniture des pièces de rechange vous sont assurés à tout moment.

***Ai-je l'assurance que les garanties de mon véhicule Chrysler, Jeep ou Dodge continueront à être honorées?***

En cas de problème avec votre véhicule, de défaut matériel ou de droit quelconque à la garantie, nos distributeurs seront toujours à votre disposition. L'ensemble des garanties du constructeur et des packs de services pour les véhicules Chrysler, Jeep et Dodge reste naturellement valide et ne fait l'objet d'aucune suspension.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et vous assurons de vous offrir à l'avenir aussi tous nos services habituels. Nos distributeurs seront heureux de vous accueillir.

Si vous avez d'autres questions, nous sommes à votre disposition au 044 210 41 43.

Avec nos salutations les meilleures.  
Chrysler Switzerland S.à.r.l.



Thierry Hubert  
Managing Director

Annexe :  
- explications détaillées Chapter 11